

<p>Implantation de Racour Rue de Landen, 85 4287 Lincant 019/65.74.84 ecole.pelincour@gmail.com</p>	 <p>École communale de Lincant</p>	<p>Implantation de Lincant Rue de Grand-Hallet, 2 4287 Lincant 019/63.02.55 ecole.pelincour@gmail.com</p>
--	---	--

Projet d'établissement 2015-2016 2016-2017 2017-2018

1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

A. Horaire.

Implantation de Racour	Implantation de Lincant
La surveillance de la cour est assurée à partir de 8h15. Rentrée des classes à 8h30.	La surveillance de la cour est assurée à partir de 8h25. Rentrée des classes à 8h40.
L'accueil des enfants en maternelle a lieu jusqu'à 9H.	
Les cours de la matinée se terminent à 12 H 05.	Les cours de la matinée se terminent à 12h00 en maternelle et 12h15 en primaire.
Rentrée des classes à 13h45 et le lundi à 12h55 en primaire.	Rentrée des classes maternelles 13h50 et des classes primaires à 14h05 sauf le vendredi à 13h15.
La journée se termine à 15 H 25.	La journée se termine à 15 H 45.

B. Obligations scolaires.

Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.

Toute absence excédant 3 jours doit être accompagnée dès le quatrième jour d'un certificat médical.

C. Utilisation de l'image.

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction. Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

L'équipe pédagogique de notre établissement a le souci d'amener les élèves à la maîtrise des compétences transversales et à l'acquisition des compétences disciplinaires telles que définies par le Décret Missions. Elle respecte le programme du CECF que le Pouvoir Organisateur de la Commune de Lincant a adopté.

4. NOS SPECIFICITES

Nos écoles offrent de nombreux avantages et facilités :

- *projets éducatif, pédagogique et d'école ;*
- *un enseignement maternel et primaire de qualité ;*
- *des bâtiments dont les locaux sont adaptés à la pédagogie de la réussite ;*
- *une collaboration avec le Centre PMS et PSE de la Province ;*
- *la possibilité d'une aide logopédique pendant les heures de classe ;*
- *une garderie le matin, le soir et le mercredi après-midi ;*
- *école des devoirs ;*
- *des repas chauds ou du potage ;*
- *un cartable et un plumier de "bienvenue" en première année primaire;*
- *des fournitures classiques gratuites ;*
- *des professeurs spéciaux pour le néerlandais en P5 et P6, la gymnastique, la psychomotricité et les cours philosophiques ;*
- *un cours de natation (en primaire et maternelle) ;*
- *la pratique de la gymnastique et des sports ;*
- *de la psychomotricité pour les enfants de maternelle ;*
- *cours de langues ;*
- *des classes de dépaysement à l'école maternelle et primaire **à des prix démocratiques** ;*
- *des classes de neige pour les enfants du cycle 10/12 **à des prix démocratiques** ;*
- *de nombreux voyages de découverte et pédagogiques **gratuits**;*
- *équipement informatique de nos écoles ;*
- *une Saint-Nicolas plantureuse ;*
- *des oeufs de Pâques ;*
- *des prix et des livres à l'occasion de la fin de l'année scolaire en primaire ;*
- *soutien de comités scolaires dynamiques et du conseil de participation ;*
- *bibliothèque communale.*

Des équipes éducatives jeunes et dynamiques !

**L'école communale: la meilleure façon de
créer ses racines...**

5. PEDAGOGIE DE L'IMPLANTATION DE LINCENT

Inventaire 2015

Domaine	Lincant	Racour
5.1.1 Le contexte :		
L'infrastructure Ecole fondamentale (classes maternelles et primaires).	Ecole communale de Lincant, implantation de Lincant Rue de Grand-Hallet, 2 4287 Lincant Tel : 019/63.02.55 Fax : 019/63.02.50	Ecole communale de Lincant, implantation de Racour Rue de Landen, 85 4287 Racour Tel : 019/65.74.84
La population	Écoles de village à caractère rural	
Le personnel	<ul style="list-style-type: none"> - 3 titulaires maternelles - 1 puéricultrice à temps partiel - 1 professeur de psychomotricité - 5 titulaires primaires - 1 maître spécial de seconde langue : néerlandais - 2 maîtres spéciaux d'éducation physique - des maîtres spéciaux de cours philosophiques 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 titulaires maternelles - 1 puéricultrice à temps partiel - 1 professeur de psychomotricité - 3 titulaires primaires - 1 maître spécial de seconde langue : néerlandais - 1 maître spécial d'éducation physique - des maîtres spéciaux de cours philosophiques
Agir ensemble pour grandir et réussir l'école		

5.1.2. Organisation des classes

Nos objectifs	Moyens mis en œuvre pour que tous les enfants réussissent l'école
Organiser nos classes maternelles en structure verticale. <i>A certains moments le cycle 2,5/5 est organisé.</i>	Les enfants d'âges différents travaillent ensemble, à leur rythme et à leur niveau . A certains moments privilégiés, les petits bénéficient de l'aide des grands ainsi, ils partagent leur expérience. L'entretien familial, le calendrier, la météo sont des activités du matin qui se déroulent <u>en classes d'âge</u> . Le travail en ateliers s'effectue <u>à la fois</u> en groupes verticaux <u>et/ou</u> horizontaux. Les enfants participent à des ateliers obligatoires et facultatifs.
Organiser des classes primaires en cycles. Organiser des cycles 6/8; 8/10 et 10/12.	Des moments sont réservés aux regroupements selon des groupes d'âge ou suivant les besoins ou l'intérêt . Le travail collectif et différencié alterne avec le travail individuel et individualisé . A certains moments, les enfants travaillent en groupe classe. L'après-midi les enfants travaillent en cycles 6/8, 8/10, 10/12 et 8/12. Les apprentissages s'effectuent en continuité et visent à atteindre, pour chaque enfant, les meilleures exigences . Les enfants de primaire travaillent de manière différenciée, surtout en calcul écrit, calcul mental, grandeurs, orthographe et dans la réalisation de projets. Ce travail différencié vise tout particulièrement le soutien des élèves en difficultés, des élèves issus de l'enseignement spécial, mais vise également à réaliser un programme à la carte pour les élèves qui effectuent une année complémentaire. Nous comptons pouvoir réaliser ce type d'apprentissage dans toutes les matières. La continuité entre les classes est concrétisée par l'élaboration des fardes matières et <u>l'utilisation de livres et de manuels scolaires</u> . <u>Construction et utilisation de référentiels et emploi d'outils conventionnels : panneaux de synthèse, calendriers, ligne des nombres, boîtes à nombres et suivront les enfants de classe en classe (valises).</u>
Organiser le passage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.	Orientation réalisée en concertation avec le PMS. Adaptation des élèves au changement d'enseignant et à la planification des devoirs. Les enfants changent de professeur pour certains cours. Ils sont capables de gérer leur travail grâce à la planification des devoirs et des leçons pour la semaine ou pour quelques semaines et mois.

5.1.3. Nos méthodes et nos stratégies d'apprentissage

Nos objectifs	Moyens mis en œuvre pour que tous les enfants réussissent l'école
<p>Donner du sens au travail scolaire : pratiquer une pédagogie active partant du vécu de l'enfant, ce qui implique un défi. C'est aussi un challenge pour l'enfant qui, de récepteur, devient acteur autonome de ses apprentissages.</p> <p>Construire des savoirs et des savoirs-faire pour acquérir des compétences et des compétences transversales et disciplinaires en continuité entre les classes.</p> <p>Pédagogie différenciée : acquérir des apprentissages selon son niveau et son rythme.</p> <p>Se sentir bien en situation d'apprentissage.</p>	<p>Les enfants travaillent à des projets et des thèmes qui sont des réponses à des besoins spontanés et naturels, dans leur ensemble. Les enfants participent et contribuent à leur apprentissage investis de la confiance que l'on témoigne à leur égard et à l'égard de leur développement personnel.</p> <p>La vie scolaire sera ponctuée par des projets concrets proposés et édifiés par les enfants ou provoqués par des situations scolaires ou de vie.</p> <p>L'enfant évolue dans des situations concrètes qui lui permettent de découvrir des notions et des démarches à son rythme. Différencier la matière et adapter le travail en classe.</p> <p>Plutôt que d'apprendre à apprendre sans savoir pourquoi, l'école montrera à l'enfant la fonctionnalité des apprentissages (à quoi cela sert), donnera aux enfants des méthodes, des moyens, des outils, des références, ... pour l'amener progressivement <u>vers son autonomie</u>.</p> <p>Les enfants seront mis dans des situations d'apprentissage, sources de défis, où l'erreur ne sera plus sanctionnée en finalité, mais servira de diagnostic, de tremplin au dépassement de soi et de point de départ. Corrections individualisées et autocorrections.</p> <p>Un pré-test est prévu comme point de départ d'un nouvel apprentissage afin de déterminer le niveau de l'enfant. Après cette étape, les enfants recevront des explications différenciées de même que des exercices différenciés selon ses besoins.</p> <p><u>Différencier les démarches, adapter le travail, décloisonner</u> (possibilité pour certains de suivre des activités spécifiques dans une autre classe, travail en cycles).</p> <p>Progression logique des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être de la maternelle à la 6^e primaire.</p> <p>La dédramatisation des situations proposées par l'acceptation des différents modes de solutions (orales, écrites, dessinées) et par le respect du droit à l'erreur. C'est en se trompant qu'on apprend. « L'erreur est un outil pour apprendre » dit Astolfi. Elle sera un tremplin vers d'autres apprentissages où il est nécessaire de faire évoluer sa pensée en faisant évoluer les <u>déjà-là</u>.</p>
<p>La pédagogie active, la continuité, la différenciation, ... seront utilisées et permettront la construction de savoirs, de savoirs-être et de savoirs-faire permettant d'acquérir des compétences où l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue à son rythme, évitant autant que ce peut le redoublement, gérée par une équipe d'enseignants professionnels, solidaires et co-responsables.</p> <p>Les enfants à besoins spécifiques, en difficultés d'apprentissage, dyslexiques, en année complémentaire, à haut potentiel, ... bénéficieront de la mise en place au sein de l'école des différentes stratégies d'apprentissage évoquées dans ce présent projet d'établissement afin de leur permettre de réussir au mieux leur scolarité dans l'enseignement fondamental. Ces élèves bénéficient également d'un suivi approfondi en leur constituant un dossier individualisé. L'école et les enseignants s'engagent dans le projet dyslexie et « décolège » proposés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>	

Développer des activités de découverte, de production et de création en relation avec l'environnement (informatique, médias, activités culturelles et sportives de la commune, de la région, ...).	Les enfants découvrent, produisent et créent des travaux (informatique, médias, activités culturelles et sportives,...) qui leur permettent de développer: leur personnalité, la confiance en soi, le développement personnel ,...
Pratiquer la démocratie , devenir un citoyen responsable afin de développer un climat relationnel chaleureux.	Au sein de conseils de coopération , les enfants peuvent régler leurs problèmes, féliciter les enfants qui progressent et participer à la vie de l'école en se concertant, en réfléchissant et agissant activement sur leur environnement . <i><u>Les élèves de chaque classe tiendront un conseil de coopération avec leur instituteur. C'est une réunion où tous les élèves discutent de leur vécu en classe et dans l'école. Le but est d'essayer de trouver des solutions aux conflits, de féliciter les élèves qui progressent et de faire des propositions concernant la classe et l'école. Leur champ d'action sera limité et bien défini.</u></i>
Développer l'esprit critique, la sociabilité, la responsabilité et l'autonomie.	Développer la solidarité au cours des activités quotidiennes (aide aux plus petits, aide aux condisciples en difficulté ou après une absence...).
Respect des valeurs	Affiner son jugement, confronter son avis à celui des autres, poser des questions, comparer, évaluer (pour ou contre) par la discussion de l'actualité et des problèmes vécus par les enfants.
Respecter son environnement	S'accepter tel qu'on est et accepter les autres. Se respecter et respecter les autres, la société par la discussion, l'échange d'idées, l'élaboration et la rédaction de règles de vie dans la classe, de chartes de vie. Vivre ensemble dans un climat de confiance, d'écoute, de dialogue, de tolérance, en excluant le recours à toute forme de violences aussi bien verbales que physiques, qui sont bannies dans notre école.
Respecter les règles	Permettre à chacun de devenir un citoyen responsable respectueux de l'environnement et de la planète par des projets en relation avec le tri des déchets.
S'éveiller aux professions	Les enfants sont libres et égaux . Ils s'organisent au sein de l'école de manière à respecter les autres et eux-mêmes . Ils s'engagent à respecter des valeurs et à exercer leur esprit critique . <i><u>Une fiche de comportement basée sur les droits et les devoirs de chacun sanctionne les enfants qui ne respectent pas le règlement. Une feuille de route complète cette fiche et aide l'enfant à adapter son comportement à la vie de groupe.</u></i> <i><u>A l'école maternelle, un système de « météo du comportement est mis en place afin de gérer les difficultés rencontrées avec certains enfants ».</u></i>
Avoir accès aux médias	Visite d'un avocat, d'un journaliste, d'un policier (cadre de l'opération MEGA), d'une illustratrice, la journée « Place aux enfants »... Animations du PSE, visite d'une école secondaire pour les élèves de P6.
Les évaluations.	Les enfants ont accès à la bibliothèque du quartier, aux bibliothèques de classe. Il y a des ordinateurs dans les classes, les enfants y ont accès à Internet et à des programmes d'apprentissages individuels. Il existe des vidéos, des DVD, ... La presse est présente dans l'école ainsi que des revues pédagogiques. Participation à l'opération « Ouvrir mon quotidien ».
	Des évaluations sont organisées par le PMS en 2 ^e et 3 ^e maternelles.

Formative : En cours d'activité, elle permet, non seulement, à l'enfant de s'auto-évaluer, mais aussi de se situer dans son apprentissage et d'apporter les remédiations appropriées. ,
 Evaluations externes non certificatives (P3, P5) en cours d'année.
 L'enseignant aide les enfants en cours d'apprentissage.

Sommative : En fin de séquences d'apprentissage
 Interrogations, contrôles, bulletins et évaluations externes non certificatives (P2, P4) en fin d'année.
Des évaluations sont organisées en fin de cycle au mois de juin. A Lincent, elles sont suivies d'une remédiation individualisée.
Tous les contrôles sont regroupés et numérotés afin de faciliter le suivi des parents.

Certificative : évaluations externes certificatives (P6).
 Epreuve de 6^e pour l'obtention du CEB.

5.1.4. Les moyens mis en œuvre pour la construction des savoirs et l'acquisition des compétences

Nos objectifs	Moyens mis en œuvre pour que tous les enfants réussissent l'école
Améliorer les compétences:	
En français :	
- savoir lire et savoir écrire ;	<ul style="list-style-type: none"> - méthode de lecture gestuelle combinant l'apprentissage global de textes et l'analyse de syllabes et de lettres, allié aux gestes ; Construction de référentiels : prénoms, tableau des charges, classements, ... - correspondance scolaire; - constitution de référentiels de différents types d'écrits : grilles d'auto-évaluation ; - bibliothèque pour enfants et BCD ; Collection de textes dès la maternelle ; Visites régulières et utilisation de la bibliothèque <u>dès la 2^e maternelle.</u>
- savoir parler et savoir écouter ;	<ul style="list-style-type: none"> - acteurs et spectateurs de pièces de théâtre, de poèmes, d'exposés, d'histoires (heure du conte), de blagues, ... Pratique du théâtre, exposés, narrateur de contes, ... <u>être rapporteur d'un groupe, raconter des faits de vie, ...</u> - consulter des personnes ressources ; - développer des compétences langagières dans toutes les formes de communication ; - partager des découvertes ; - transmettre des informations ; - prendre conscience de la richesse de la langue.
- utiliser des outils syntaxiques et orthographiques ;	<ul style="list-style-type: none"> - les notions de grammaire, de conjugaison et de vocabulaire, se travaillent à partir d'écrits d'élèves et d'auteurs, et s'intègrent progressivement dès l'école maternelle pour être réinvestis dans le savoir écrire et parler.

En mathématiques	
- savoir compter, dénombrer, classer, - savoir organiser les nombres par familles - savoir calculer, (situations concrètes, problèmes, ...);	- élaborer des référentiels, des outils (lignes des nombres, collections de nombres, boîtes à nombres) en construction dès la maternelle; Manipulations concrètes ou cognitives sont un moyen de développer le processus de recherche de la part des enfants.
- savoir repérer - savoir reconnaître, comparer, construire, exprimer - savoir dégager des régularités, des propriétés, argumenter	- aborder la géométrie par différentes portes d'entrée : - solides, figures, angles, droites, point et vice-versa, ... - diagonales, médianes, médiatrices, axes de symétrie, hauteurs, ... - ombres, empreintes, géoplans, le toucher, ...
- savoir comparer, mesurer, opérer, fractionner des grandeurs	- Mesurer à l'aide d'étalons non-conventionnels afin d'en dégager des régularités pour en arriver aux unités conventionnelles. - Mesurer des longueurs, des masses, des capacités, des durées, des angles, des températures, ...
- savoir solutionner des problèmes	- analyser et comprendre le message avant d'entrer dans une démarche de résolution ; - résoudre, raisonner et argumenter pour arriver à une solution en justifiant les étapes ; - appliquer, généraliser et construire des démarches nouvelles ; - structurer, synthétiser et réorganiser ses connaissances antérieures en y intégrant les nouveaux acquis ; - s'approprier les notions de grandeurs, nombres, solides et figures au service de la résolution de problèmes.
Eveil et initiation scientifique	
Construire des concepts pour appréhender : - les êtres vivants - l'énergie - la matière - l'air, l'eau, le sol - les hommes et l'environnement - l'Histoire de la vie et des sciences	- émettre des hypothèses, observer, expérimenter, choisir et construire la démarche, structurer et communiquer, valider et synthétiser les résultats, élaborer un concept, un principe, une loi. Utiliser la démarche scientifique. - mettre en place des valeurs et des attitudes : faire preuve de curiosité, d'objectivité, de prudence, de persévérance, de confiance en soi, de considération envers les autres, de respect pour les êtres vivants et le matériel, de minutie, de précision, d'ouverture d'esprit, de goût du risque intellectuel, d'esprit critique, de respect de l'environnement.
Langues modernes	
- Savoir parler une deuxième langue ; le néerlandais	- méthodes d'apprentissage adaptées d'une deuxième langue dès la 3e maternelle. Cours prodigués par un AESI pour les élèves de P5/P6.
Education physique	
- acquérir des habiletés gestuelles et motrices - acquérir de la condition physique - développer la coopération socio-motrice	Une heure de sport supplémentaire est prévue dans l'horaire des élèves afin de développer chez eux l'acquisition de techniques, de savoirs-faire, d'habiletés motrices. Ils pourront connaître et maîtriser leur corps pour s'adapter à un milieu en évolution constante. <u>Participation à diverses activités sportives : cross, vélo, marche, trottinettes, natation (dès l'entrée en maternelle).</u>

Développer son esprit par le corps.	Par des activités de psychomotricité, d'éducation physique, de natation, de journées sportives, ... Classes de neige et apprentissage du ski en P5 ou en P6,
Education par la technologie	
Savoir résoudre des situations problème	Par situation problème, il faut entendre : une énigme, un problème qui répond à un besoin, une situation fonctionnelle, une situation déstabilisante au travers des différentes disciplines.
Education artistique	
Savoir exprimer sa créativité au travers : d'activités musicales, d'activités manuelles, d'activités corporelles,	Développer son esprit créatif au service de projets afin de s'éveiller à soi, aux autres et au monde.
Eveil histoire - géographie	
- Savoir structurer le temps et l'espace ;	- construire des repères : des lignes du temps, des calendriers, des horloges, - utiliser des repères : planification d'un projet, chronologie de la journée, de la semaine, d'une histoire... - découvrir son environnement proche, régional, national et européen (classes de neige et de dépaysement).

5.1.5. Les outils

Sources d'information pour les maîtres	Documents de la Communauté française Référentiels du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces Différents sites Internet Manuels et outils divers.
Sources d'information - pour les enfants - pour les parents	Bibliothèque communale, livres divers, accès à internet, appel à des personnes ressources, dictionnaires, référentiels, publications, vidéos, ... <i>Toute communication collée au journal de classe devra être signée par les parents.</i>
Les programmes	Programmes du CECF, en référence aux socles de compétences.
Les bulletins	En maternelle : carnet d'évaluation suivant l'enfant pendant le cursus préscolaire. En primaire : bulletin chiffré, élaboré en cycle, avec une partie comportement de l'enfant.
Les supports d'apprentissage	- référentiels et fardes des travaux effectués en maternelles, - classeurs d'exercices par cycle, - farde de matières, - affichage sur les différents supports de la classe : panneaux, synthèses, photos, ...
Les lieux d'apprentissage - Ecole - Sorties	Un local par titulaire et différents locaux : un réfectoire, l'amphithéâtre, la bibliothèque et le coin lecture. Ces locaux peuvent être mis à disposition en fonction des besoins, de l'organisation des apprentissages et des différents regroupements. Différentes activités sont prévues chaque année : l'opéra, le cinéma, le théâtre, la visite d'expositions, l'heure du conte, ...
Autres	- diverses activités communales : Place aux enfants, journée de la mobilité, MEGA, ... - garderies et école des devoirs. pause déjeuner et goûter.. - possibilité de commander des repas chauds. - coin sieste en maternelle.

La formation continuée	<p>Les formations sont choisies en fonction des objectifs prioritaires de l'établissement, des motivations et des besoins de l'équipe pédagogique.</p> <p>Formation en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le BEPS (brevet de secourisme), <p>Formation en vue d'aider les enfants en difficultés d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet dyslexie une enseignante se forme comme personne relais. - projet « Décolâge »
------------------------	--

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

5.2. Nos actions concrètes

5.2.1. Sujet / années scolaires :

La citoyenneté (2009 - 2010, 2010 - 2011, 2011 - 2012)

Assurer la continuité des apprentissages au travers des repères spatio-temporels (2012 - 2013, 2013 - 2014, 2014 - 2015).

Mesures concrètes pour lutter contre l'échec scolaire. Rendre l'école équitable pour tous en promouvant la confiance en soi, l'autonomie, le "mieux-être" à l'école, la motivation, la remédiation en temps réel, en optimisant les manières d'apprendre et en combattant les préjugés (2015 - 2016, 2016 - 2017, 2017 - 2018).

5.2.2. Buts et construction :

- Rendre l'école équitable pour tous en valorisant la persévérance, le progrès, la pédagogie innovante créatrice de plus d'égalité qui renforcera l'autonomie, la confiance en soi et le bien-être de l'élève.
- Porter son attention sur ses façons de comprendre et d'apprendre, sur ses méthodes de travail pour les exprimer, analyser les démarches mentales de l'élève, les comparer avec celles des autres.
- Combattre l'échec en temps réel en favorisant la remédiation immédiate, le tutorat et la différenciation.

Pour les enseignants :

- Optimiser l'effet « maître ».
- Combattre les préjugés comme la compétition entre élèves, les « bienfaits » du redoublement, l'étiquetage des élèves, ...

5.2.3. Implication des élèves.

- Donner des responsabilités à chaque enfant, se prendre en charge, prendre des responsabilités.
- Les faire agir et réagir, participer et faire preuve de curiosité intellectuelle et d'esprit critique.
- Planifier une activité et gérer le temps de la réalisation de celle-ci.
- Utiliser des outils et des documents de travail de référence.

L'équipe éducative de l'école s'engage à se concerter efficacement de manière régulière afin de mettre en oeuvre le présent projet d'établissement.

5.3. Année complémentaire

Les enfants en difficulté feront l'objet d'une attention particulière de la part des enseignants. L'équipe veillera à ne pas bloquer un enfant dans sa progression, même si celle-ci n'est pas régulière. Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...).

5.4. Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé

L'intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé sera favorisée par un encadrement accru de la part du reste des élèves afin de bannir la notion de différence, la différenciation sera pratiquée pour pallier aux manquements spécifiques éventuels, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant sera organisée, ...

5.5. Formation des enseignants

5.5.1. Les formations sur base volontaire.

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par l'U.V.C.W.(Union des Villes et des Communes de Wallonie) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.

Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle que possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des modules suivis par chaque membre de l'équipe est dressé par la direction en début d'année scolaire afin que celle-ci puisse se rendre compte de l'absence d'un ou de plusieurs titulaires, parfois au même moment.

L'enseignant est tenu de fournir à la direction une copie de la confirmation ou de l'annulation de son inscription au module.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement).

Le titulaire parti en formation veillera à son remplacement pour les rangs, les surveillances,

L'enseignant parti en formation un jour où une réunion de concertation est organisée par la direction est tenu de s'y présenter si l'horaire le permet; à défaut, de se tenir au courant des informations données lors de celle-ci.

Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

5.5.2. Les formations obligatoires.

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 1 journée de formation au niveau MESO en déléguant l'organisation de celle-ci à l'U.V.C.W.

La direction de l'école se charge d'organiser 1 journée de formation au niveau MICRO.

La troisième journée au niveau MACRO sera organisée par la direction.

6. GENERALITES

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

- *Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental*
- *Décret « Ecole de la réussite »*
 - Mise en place d'une organisation en cycles.
- *La circulaire du 10/08/1998*
 - Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
 - Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
 - Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
 - Distinguer évaluation sommative et formative.
- *Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur*
- *Décret 11/07/2002*
 - Organisation des formations en cours de carrière

Construit par :
Les Enseignants et la Direction

Approuvé par :
**Le Conseil de Participation et
Le Collège des Bourgmestre et Echevins**

Accepté par les parents lors de toute inscription.